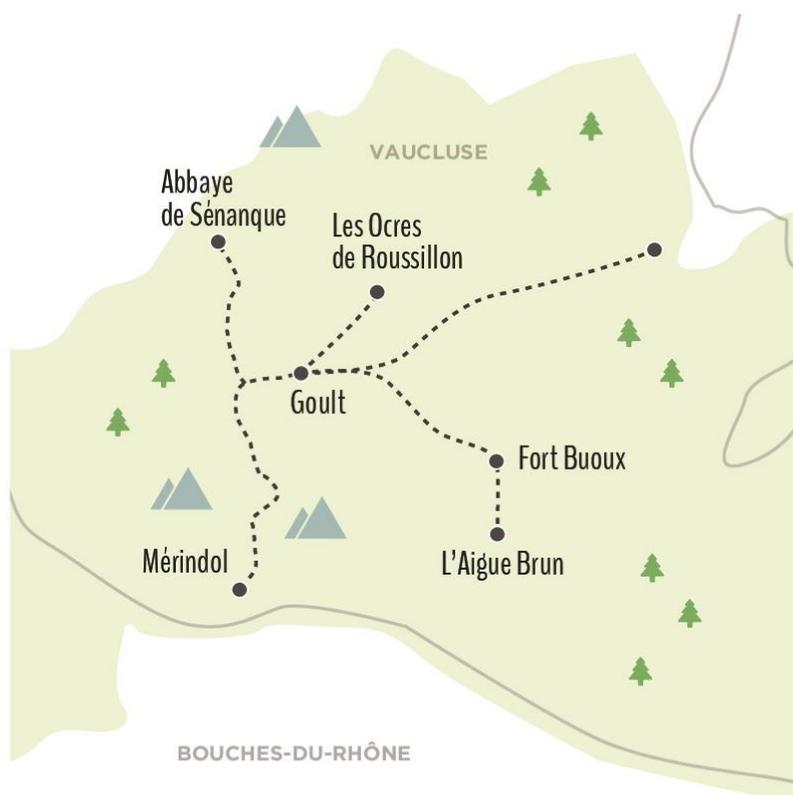


LE LUBERON, senteurs de Provence



Avec sa multitude de villages provençaux attrayants, ses senteurs, ses collines verdoyantes et colorées, le Luberon vous offre un site remarquable où la nature se laisse apprivoiser au rythme de la marche. Les villages, typiques de la région, vous émerveilleront par leur beauté sous un climat méditerranéen. L'hôtel est un ancien cloître rénové, au cœur d'un grand jardin. Une magnifique piscine chauffée vous attend au retour de la randonnée à partir d'avril.



6 jours - 5 nuits - 6 jours de randonnée

JOUR 1 : Arrivée et installation à Goult à partir de 14h00.

LE LUBERON DES SOURCES ET DES FONTAINES.

Ce Luberon, c'est le versant Sud de la montagne, le plus doux, planté de vignes et de fruitiers, traversé par des ruisseaux venus de la montagne, rafraîchis par les sources. Les villages sont nombreux, et reliés entre eux par une multitude de sentiers et de pistes. Randonnée possible l'après-midi en fonction de l'heure d'arrivée. Installation à l'hôtel à Goult pour 5 nuits.

*Dénivelés : + 150 m / - 150 m * 3h00 à 3h30 de marche*

JOUR 2 : Bonnieux et Lacoste, deux magnifiques villages perchés.

Ces deux villages perchés rénovés et magnifiques marqueront le début et l'arrivée de votre itinéraire. Entre temps vous aurez gagné les crêtes de la forêt de cèdres de l'Atlas sur le haut plateau du Petit Luberon et jouirez d'un point de vue panoramique absolument superbe sur la vallée.

*Dénivelés : + 350 m / - 350 m * 3h30 de marche*

JOUR 3 : L'ABBAYE DE SENANQUE, DES MOINES EPRIS DE SOLITUDE.

Cette étape vous conduira à la découverte de Gorde et ses bories, jusqu'à l'abbaye de Sénanque (XII siècle), que vous pourrez visiter avant de retrouver votre point de départ. Ce monastère blotti au fond d'un vallon, retransché à l'écart du monde, est l'un des plus purs témoins de l'architecture cistercienne.

*Dénivelés : + 250 m / - 250 m * 4h00 de marche*

JOUR 4 : RUSTREL, LE COLORADO PROVENÇAL.

Situé au nord d'Apt, Rustrel est renommé par ses carrières d'ocre à ciel ouvert aujourd'hui surnommées « Colorado Provençal ». Ses sentiers permettent de découvrir ainsi des falaises offrant une multitude de teintes d'ocre, le « cirque de Barriès », le « cirque de Bouvène », les cheminées de fée, le « Sahara », les tunnels, le lit de la Dôa offrant des décors variés aux randonneurs. Le chemin de grande randonnée GR 6 traverse le site. Autres curiosités de Rustrel, son Moulin à huile et ses hauts fourneaux, le château, construit au centre du village au XVIe siècle et qui abrite aujourd'hui la mairie.

*Dénivelés : + 230 m / - 230 m * 4h30 marche*



JOUR 5 : L'AIGUEBRUN ET LE FORT DE BUOUX.

L'itinéraire de cette journée vous mènera dans une magnifique forêt de cèdres. Vous découvrirez également Buoux, village perché qui domine le petit Luberon, les Monts de Vaucluse et le Ventoux. Celui-ci incarne l'âme du Luberon, point de passage obligé au sortir des gorges de l'Aiguebrun, depuis la nuit des temps.

*Dénivelés : + 450 m/- 450 m * 4h30 de marche*

JOUR 6 : LES OCRES DE ROUSSILLON.

Après le petit-déjeuner, départ en randonnée ou pour un moment plus touristique et la découverte féerique du site enchanteur des falaises de Roussillon et de ses ocres. Le village de Roussillon est devenu l'étape incontournable des voyageurs curieux : ses falaises d'ocre déploient sur fond de ciel bleu, toute une gamme de couleurs de l'or au rouge.

*Dénivelés : + 200 m/- 200 m * 2h00 de marche ou + 350 m/- 350 m * 3h00 de marche*



DATES et TARIFS

Du 22/03 au 14/06 et du 13/09 au 15/11/20. Vacances scolaires de décembre, nous consulter. Dates soumises à la disponibilité de l'hébergement au moment de la réservation et à l'accès sur le site.

A noter : Du 1er juin au 30 septembre, un arrêté régle l'accès à certaines zones de randonnée :

- Niveau **ORANGE**, la circulation des personnes, la circulation et le stationnement des véhicules sont autorisés ;
- Niveau **ROUGE**, la circulation des personnes, la circulation et le stationnement des véhicules ne sont autorisés que le matin de 6h à 11h dans les zones d'accueil du public en forêt (Zapef) ;
- Niveau **NOIR**, la circulation des personnes, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits.

Basse Saison : du 22/03 au 26/03 et du 01/11 au 15/11/20

Base 2 personnes	:	545 €
Base 3 personnes (1 chambre triple)	:	545
Base 4 personnes et +	:	535€
Supplément chambre individuelle	:	155 €

Moyenne Saison : du 27/03 au 26/04 et du 01/10 au 31/10/20

Base 2 personnes	:	615 €
Base 3 personnes (chambre triple)	:	615€
Base 4 personnes et +	:	595 €
Supplément chambre individuelle	:	220 €

Haute Saison : du 27/04 au 14/06 et du 13/09 au 30/09/20

Base 2 personnes	:	645 €
Base 3 personnes (chambre triple)	:	645 €
Base 4 personnes et +	:	625 €
Supplément chambre individuelle	:	235 €

!!! A partir de 2 participants.



LE PRIX COMPREND

- * L'hébergement en hôtel***, en chambre double et en 1/2 pension, pour 5 nuits.
- * 1 topoguide et 1 carte IGN au 25000ème (1 dossier par chambre réservée).
- * L'accès à la piscine chauffée (en période d'ouverture) et aux espaces de fitness.
- * Les taxes de séjour (2,50€/jour).

LE PRIX NE COMPREND PAS

- * Le transport pour se rendre à Goult et les transferts sur place.
- * Les déjeuners, les boissons et les dépenses personnelles.
- * L'entrée aux Ogres de Roussillon (3 €/personne environ tarif 2019).
- * Les assurances (facultatives).
- * Les frais d'inscription
- * Les frais d'envoi à l'étranger

ACCUEIL / DISPERSION

Rendez-vous : Le J1 à Goult, à l'hôtel, dans l'après-midi (avant 19h00). Les chambres sont disponibles à partir de 17h00 mais vous pourrez déposer vos bagages à la bagagerie de l'hôtel.

Fin du séjour : Le J6 à Goult le soir même après votre randonnée. Libération de la chambre après le petit-déjeuner.

NIVEAU

 Facile. Marche de moins de 4 heures par jour sur chemin, piste ou sentier, accessible à toute personne aimant la marche et ayant une bonne hygiène de vie.

HEBERGEMENTS

5 nuits en hôtel***, en chambre double ou en chambre à deux lits, en principe à Goult.



Nuit supplémentaire : À l'hôtel du séjour, en 1/2 pension (hors boissons), à réserver à l'inscription.

BS : 85 €/personne en chambre double ; 115 € en chambre individuelle

MS : 90€/personne en chambre double ; 135 € en chambre individuelle

HS : 95 €/personne en chambre double ; 140 € en chambre individuelle

Informations :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer. Elles sont apportées par les marcheurs eux-mêmes, mais également par de simples voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos ou sur leurs vêtements... (Cela n'a rien à voir avec l'hygiène). Certains hébergements en ville hors chemin de randonnées subissent également ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyréthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu.

RESTAURATION

Séjour en 1/2 pension (hors boissons), du dîner du J1 au petit-déjeuner du J6. Dîners au restaurant de l'hôtel.

REPAS DE MIDI

Les repas de midi sont à votre charge.

TRANSPORT

Pour ce programme, des transferts avec votre véhicule personnel (ou de location) sont nécessaires.

Possibilité de réserver un véhicule de location à la gare TGV d'Avignon.

Notre partenaire : <http://www.sixt.fr/location-voiture/france/avignon/avignon-gare-tgv>.

A partir de 50 € par jour (sous conditions et disponibilités).



ACCES

Véhicule personnel indispensable, nécessaire pour ce circuit.

Possibilité de réserver un véhicule de location à la gare TGV d'Aix-en-Provence ou d'Avignon.

Agence de location Sixt : <http://www.sixt.fr/location-voiture/france/avignon/avignon-gare-tgv>

A partir de 80€ par jour (sous conditions et disponibilités).

Pour rejoindre Goult : Autoroute A7, sortie 26 Cavaillon. Prendre la direction 'Apt'.

Parking gratuit à l'hôtel.

DOSSIER DE VOYAGE

À réception du solde, vous recevrez les documents nécessaires à votre randonnée (un topo-guide, 1 carte IGN 1/25000ème et un voucher pour les prestataires). 1 dossier par chambre réservée.

Ils vous permettent d'être parfaitement autonome durant votre circuit. Vous êtes seulement tenu de respecter l'ordre des étapes et les réservations effectuées par nos soins. Nous vous conseillons de suivre l'itinéraire indiqué et les éventuelles variantes.

ASSURANCES

Nos assurances, Contrat Sérénité Carte Bancaire et Contrat Sérénité (Premium) sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur. Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.



Le Contrat Sérénité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 3,8 % du prix total du voyage.

Le Contrat Sérénité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 2,8% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation **avant le départ**, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (si vous avez souscrit au contrat assistance plus) ou **SERVICE SINISTRE ASSURANCE** au +33 (0)5 32 09 21 81 (si vous avez souscrit au contrat sérénité).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au 05 32 09 21 81.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.



MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

Vous aimeriez
aussi...

- Des îles aux calanques
- La Drôme provençale
- Le Beaujolais des pierres dorées aux grands crus



Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

